L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 15 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

D'Hôtellerie—Cuisinière qui fasse ménage 44 Bourbon réfé-rences 14 juin—1f

A LOUER.

A LOUER—sur le bord du Golfe maison de sept chambres, écuries, meubles, etc. à 1/2 mille à l'ouest de Biloxi on en louera une partie. S'adresser 194 Terpsichore. 15 juin—1f

A VENDRE.

A VENDRE—De belles vaches laitières chez H. Michaels, Canal Harvey 11 juin—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. J. Ledig vs. A. D. Ramage.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 10,117—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, en face de la porte du Palais de Justice, à la Nouvelle-Orléans, le MERCREDI, 18me jour de juin 1892, entre les heures de 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 juin—4 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Buchenmeyer vs Anatole Bricugne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,997—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, au Bureau des Ventes du Shériff, No 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 18 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Villere, Roman et Robertson. Le dit lot No Un du dit ilet conformément à un plan fait par Numa Pilié, surveyor, daté le 12 février 1890, un dessin du dit plan est annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessus, acquis par le défendeur par achat de la succession de Ferdinand Blanchard vers de Jean Villars, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131 folio 436.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil pour la paroisse d'Orléans.

15 juin—15 22 29—6 13 20 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Amenaide Simme et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30 475—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, au Bureau des Ventes du Shériff, No 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans la Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, compris dans le carré borné par les rues Communale, maintenant Tulane Avenue, Treme, maintenant Liberty, et Jackson, maintenant Gasquet, et Frank in, désignes par les numéros un et quatre sur un plan fait par C. A. Hédin, voyer, daté le 5 avril 1857, déposé en l'étude de T. J. Beck, notaire. Le lot No un mesure vingt neuf pieds de face à la rue Franklin, entre les rues Communale et Jackson, quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots Nos 2, 3 et 4, quatre-vingt-dix pieds trois pouces et sept lignes sur le côté opposé, vingt neuf pieds quatre pouces vingt lignes de largeur dans le fond. Le lot No 4 mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Communale, entre Franklin et Treme, quatre vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3 quatre-vingt-dix huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de côté opposé et quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec 41 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées et aliénées sur les dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire le réclamant en principal, intérêt et somme de quatre cent quatre vingt-douze piastres avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er avril 1875 et un autre montant de huit cent soixante-neuf piastres pour contribut on sur quatre dites actions de banque, et en outre la dite somme des citoyens de la Louisiane avec 8 pour cent d'interet par an sur neuf appels annuels de contributions de quatre actions chacun, chaque appel portant intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'appel, les appels étant le premier le 4 mai 1874 et le dernier à partir de 1881 à 1889 inclusivement et les frais et charge dans l'affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville sur les dites propriétés.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette des actions hypothéquées pour les dites quarante-une actions, par emprunt dans une loi-jettes à être appelées en vertu de la charte et des lois relativement à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir la somme de deux mille neuf cent cinquante deux dollars et assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionaire de a dite Banque. Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shériff Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 juin—15 22 29—juil 6 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme M. A. Tennisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83 394—Etat de la Louisiane—A tous ceux qui pourront avoir des créances contre la succession susdite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à faire valoir leurs droits, pour qui pourront la présente notification les raisons qu'il en doit pour lesquelles le compte présenté par M Alpha Wood, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9juin—9 14 18

AVIS AUX CREANGIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du 6e district pour la paroisse d'Orléans—No 82 982—Division E—Succession de Jean Bte Gouchaux & Léopold Gouchaux.

Tous ceux qui pourront avoir des créances contre les dites successions sont par la présente requis de produire leurs réclamations contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels actuel par cesdites successions.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.

Par ordre de la Cour.

THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14juin—3f an 23juil

M. Schwartz & Co. et als vs. Holloway et Gordon, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 211.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à faire valoir, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'il en doit pour lesquelles le compte présenté par M. Charles et W. E. Thompson, commissaires liquidateurs et recevers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE,
14 juin—14 21 28 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 82 191—Division E—Succession de Ann E. Auld. Femme dûment autorisée de Hiden.—A tous qui Benjamin F Auld père et tuteur naturel des mineurs, Catherine W. Auld et Annie S Auld et comme administrateur de la succession susdite de Harry A. Kemley, père et tuteur mineur des mineur. Edith Kemley et comme administrateur de la succession susdite de Saint more. Etat du Maryland, est demandé à cette cour l'installation de première possession de la succession susdite de Louisiane le 20 Décembre 1887 déposé en l'étude de C. V. Fusilon notaire et d'une partie du lot No Deux ou Cinq attenant au lot No Un, le tout de terre de vingt pieds mesurant vingt-sept pieds un pouce de face sur la dite rue des Crusilines, quatre-vingt-onze pieds et six pouces de profondeur sur la ligne de séparation sur le côté vers la rue Villiers et quatre vingt dix pieds sur l'autre ligne et vingt-sept pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, tenant au pied méridional, pour le défendeur par achat de J. B Lap rie, le 24 décembre 1887, par acte fait pardevant J. R. Lagier, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Crusilines, cent vingt-six pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Robertson, quatre vingt dix pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Villiers et sur une ligne diagonale vers la rue St Philippe trente deux pieds, neuf pouces avec une largeur dans le fond de deux pieds un pouce, le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 février 1890, un dessin du dit plan est annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessus, acquis par le défendeur par achat de la succession de Ferdinand Blanchard vers de Jean Villars, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131 folio 436.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil de la paroisse d'Orléans.

15 juin—15 22 29—6 13 20 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Amenaide Simme et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30 475—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, en face de la porte du Palais de Justice, à la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, le MERCREDI, 18me jour de juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, compris dans le carré borné par les rues Communale, maintenant Tulane Avenue, Treme, maintenant Liberty, et Jackson, maintenant Gasquet, et Frank in, désignes par les numéros un et quatre sur un plan fait par C. A. Hédin, voyer, daté le 5 avril 1857, déposé en l'étude de T. J. Beck, notaire. Le lot No un mesure vingt neuf pieds de face à la rue Franklin, entre les rues Communale et Jackson, quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots Nos 2, 3 et 4, quatre-vingt-dix pieds trois pouces et sept lignes sur le côté opposé, vingt neuf pieds quatre pouces vingt lignes de largeur dans le fond. Le lot No 4 mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Communale, entre Franklin et Treme, quatre vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3 quatre-vingt-dix huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de côté opposé et quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec 41 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées et aliénées sur les dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire le réclamant en principal, intérêt et somme de quatre cent quatre vingt-douze piastres avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er avril 1875 et un autre montant de huit cent soixante-neuf piastres pour contribut on sur quatre dites actions de banque, et en outre la dite somme des citoyens de la Louisiane avec 8 pour cent d'interet par an sur neuf appels annuels de contributions de quatre actions chacun, chaque appel portant intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'appel, les appels étant le premier le 4 mai 1874 et le dernier à partir de 1881 à 1889 inclusivement et les frais et charge dans l'affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville sur les dites propriétés.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette des actions hypothéquées pour les dites quarante-une actions, par emprunt dans une loi-jettes à être appelées en vertu de la charte et des lois relativement à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir la somme de deux mille neuf cent cinquante deux dollars et assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionaire de a dite Banque. Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shériff Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 juin—15 22 29—juil 6 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du 6e district pour la paroisse d'Orléans—No 82 982—Division E—Succession de Jean Bte Gouchaux & Léopold Gouchaux.

Tous ceux qui pourront avoir des créances contre les dites successions sont par la présente requis de produire leurs réclamations contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels actuel par cesdites successions.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.

Par ordre de la Cour.

THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14juin—3f an 23juil

M. Schwartz & Co. et als vs. Holloway et Gordon, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 211.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à faire valoir, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'il en doit pour lesquelles le compte présenté par M. Charles et W. E. Thompson, commissaires liquidateurs et recevers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE,
14 juin—14 21 28 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 82 191—Division E—Succession de Ann E. Auld. Femme dûment autorisée de Hiden.—A tous qui Benjamin F Auld père et tuteur naturel des mineurs, Catherine W. Auld et Annie S Auld et comme administrateur de la succession susdite de Harry A. Kemley, père et tuteur mineur des mineur. Edith Kemley et comme administrateur de la succession susdite de Saint more. Etat du Maryland, est demandé à cette cour l'installation de première possession de la succession susdite de Louisiane le 20 Décembre 1887 déposé en l'étude de C. V. Fusilon notaire et d'une partie du lot No Deux ou Cinq attenant au lot No Un, le tout de terre de vingt pieds mesurant vingt-sept pieds un pouce de face sur la dite rue des Crusilines, quatre-vingt-onze pieds et six pouces de profondeur sur la ligne de séparation sur le côté vers la rue Villiers et quatre vingt dix pieds sur l'autre ligne et vingt-sept pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, tenant au pied méridional, pour le défendeur par achat de J. B Lap rie, le 24 décembre 1887, par acte fait pardevant J. R. Lagier, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant mesurant vingt deux pouces six pouces de face à la rue Crusilines, cent vingt-six pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Robertson une pieds, neuf pouces sur une ligne diagonale vers la rue St Philippe trente deux pieds, neuf pouces avec une largeur dans le fond de deux pieds un pouce, le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 février 1890, un dessin du dit plan est annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessus, acquis par le défendeur par achat de la succession de Ferdinand Blanchard vers de Jean Villars, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131 folio 436.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shériff Civil de la paroisse d'Orléans.

15 juin—15 22 29—6 13 20 juil

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront sans frais les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

B.W. WALMSLEY, Prest. Int Nat Bank
A. BALDWIN, Prest. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	30,000, ..	30,000
1 Lot de	10,000, ..	10,000
1 Lot de	5,000, ..	5,000
2 Lots de	2,500, ..	5,000
3 Lots de	1,000, ..	3,000
25 Lots de	300, ..	7,500
100 Lots de	200, ..	20,000
200 Lots de	100, ..	20,000
300 Lots de	50, ..	15,000
500 Lots de	40, ..	20,000

(PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60, ..	6,000
100 Lots de	$40, ..	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20, ..	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Pour lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lac.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTE LES Loteries, nous nous sommes des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aussi tôt le tirage.

ATTENTION.—La précédente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, dont une partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs requièrent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger eux-mêmes pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance de les encaisser.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 JUIN—CLASSE No 240
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
14	24	11	16	54	29	49	27	32	19	44	43	76	—

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature

Ce 14 juin 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
A. W. PINCKARD,
Pro tem.

Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre, et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Rappelez depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nos précédents à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Gustave Cavanaugh
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront sans frais les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

B.W. WALMSLEY, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANEIGER.

1re ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33.492—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANIZIGER, encanteur. — Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, au vente d'un acte de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, en date du 6 juin 1892, dans la succession susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés ci après décrites, savoir:

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, St-Pierre et Rocheblave, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques, à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne, hydrant etc. Lot à rente de 22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc., le curage de la fosse, etc.

2. Le magasin anciennement établi et prospère, No 166 rue Royale au arrière de la Cathédrale, faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur le plan tiré par Arthur de Armas, en date du 6 juin 1846, mesurant 60 pieds de façade sur la rue Royale, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques, à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne, hydrant etc. Lot à rente de 25 par mois, à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc., le curage de la fosse, etc.

3. Grande bâtisse en briques à 3 étages occupée comme maison de residence (environ 31 chambres) No 202 rue Bourbon

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St Philippe, le dit terrain étant désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par L. Bargi, voyer le 1er mai 1843, mesure, au pied carré de terrain, 33 pieds, 11 pouces 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur, mesure anglaise. Cette grande bâtisse mentionnée est annexé à un acte de vente passé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, le 9 décembre 1885. Les améliorations comprennent une bâtisse à 3 étages en briques, avant un toit, grandes galeries, etc. Les dites bâtisses comprennent un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques avec mansarde, contenant de chaque côté 9 chambres, galeries, etc., avec citerne, etc. Loué à raison de $45 par mois.

4. Magasin et maison de résidence double à 9 étages en briques, Nos 254 et 256 rue Royale, près de la rue des Ursulines.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dauphine, mesurant 35 pieds 2 pouces de face rue Royale, remontant à un point 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de la rue de Bourbon, sur 125 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise. Les améliorations comprennent un corps de logis, à deux étages, en briques, à 2 étages, ayant de chaque côté magasin, corridor et 3 chambres, à l'arrière du terrain un bâtiment à 2 étages, en briques, ayant de chaque côté, 4 chambres, citerne, loués $34 par mois.

5 Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, 149 rue de Quartier entre Bourbon et Dauphine et Bourgogne.

Un certain terrain en morceau de terre, situé dans le deuxième district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Gravier et Roman, mesurant ledit terrain No Deux sur un plan tracé par J. J. Pilié, alors député-voyer, en date du 4 oct 8re 1836, mesurant 30 pieds de face rue Gravier sur Caroline Gentilly Dreux à George Legendre passé pardevant Carille Pollock, ancien notaire de cette ville, le 4 décembre 1838, et contenant, avant, d'après la dite mesure, au pied anglais 20 pieds 3 pouces de face rue du Quartier comprenant le tout une semblable ligne de 3 pouces du coin de la rue Bourgogne et s'étendant vers la rue Dauphine sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé sur les trois passages, privilèges qui y appartiennent ou qui en font partie. Les améliorations comprennent une maison de deux étages en briques, avec attique, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Louée $15 par mois.

6. Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec attique, Nos 437 et 437 1/2 rue Bourgogne.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite banlieue: la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Crespo, actuellement Bourgogne, entre les rues Français et Champs Elysées, une profondeur de 120 pieds bornée d'un côté par la propriété actuellement appartenant à Antoine Pilié et de l'autre côté par la même partie dudit terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en y appartiennent ou en font partie, consistant en une grande bâtisse à trois étages en briques, couverte en ardoises, avec attique, ayant de chaque côté 5 chambres, savoir, citerne, etc. Loué $20 par mois.

7A. Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, Nos 313 et 315 1/2 rue St-Pierre.

Une certaine partie de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par le No 1 sur le plan tiré par Sidney G. De l'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Bourbon, la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes de 120 pieds 7 pouces et 9 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et sont ce qui y appartient, consistant à une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 8 chambres, citerne, etc. Louée $24 par mois.

7B. La résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.

Une certaine portion de terre, située dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892, et suivant le dit plan, mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 40 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtiments sur le dit lot de terre et toutes autres dépendances, comprenant une résidence en bois couverte en ardoises, avec hangar, citerne, etc. Louée à raison de $12 par mois.

8A. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, borné par les rues Agricultural, Warsaw, Broad, Industrie et Havana, désignée par la lettre A, sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle arpenteur. La dite portion est située le dit plan, mesure, au pied américain, 225 pieds 6 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 141 pieds 4 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 135 pieds 6 pouces sur la rue Warsaw, 90 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Havana, et 270 pieds de la ligne divisant la dite portion de terre du reste de l'ilet, ensemble avec les édifices qu'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages ayant 5 chambres, une galerie, etc., et un grand étable pour vaches, louée à raison de $8 par mois.

8B. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le Troisième District.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, borné par les rues Agricultural, Warsaw, Industry, Broad et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. De l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892; mesurant au pied américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la dite partie du reste de l'ilet, et 184 pieds 4 pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, un grand étable et un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $20 par mois.

9A. Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1,784, bornée par les rues Abondance, Havana, Agriculture et Warsaw, désignée par la lettre A sur un plan fait par Sidney G. De L'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. Ledit terrain mesure 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la rue Havana, la même borne de pieds sur la ligne qui la divise du reste de dit ilet, et 159 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $5 par mois.

9B. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Une portion de terre dans le Troisième district de cette ville, dans No 1,784 ilet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Havana désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, en date du 11 juin 1892. Ledit terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, même profondeur entre lignes de pieds, sur 120 pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et sont ce qui y appartient, consistant à une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 8 chambres, citerne, etc. Loué $25 par mois.

10. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Jean Comeaux, en date du 3 octobre 1842, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Roffignac, acquis au bureau de cette ville. Ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec tous les édifices, améliorations et dépendances qu'ils y trouvent, sans exception, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, contenant de chaque côté 9 chambres, galeries, etc., avec citerne, etc. Loué à raison de $46 par mois.

11. Magasin et Résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, avec dépendances, Nos 69 et 71 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dauphine. Le dit lot mesure, au pied anglais, 33 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 93 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les édifices, etc., sur lotdite propriété, consistant en un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, couvert en ardoises, avec attique, contenant 9 chambres de chaque côté, citerne, hangar, cour, etc. Loué à raison de $44 par mois.

12. Magasin et résidence de valeur, en briques, à deux étages, No 189 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Une portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 189 rue Royale, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A, dans le plan tiré par Arthur de Armas, en date du 6 oct 1846, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques, à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne, hydrant etc. Lotée à rente de 25 par mois, à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc., le curage de la fosse, etc.

13. Maison à double corps de logis, Nos 153 et 153 rue Bourbon, coin Orléans.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Conti, le dit lot mesurant 35 pieds 2 pouces de face rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise. Les améliorations comprennent une maison double en briques, à deux étages, avec façade en briques, ayant de chaque côté magasin, corridor et 3 chambres, à l'arrière du terrain un bâtiment à 2 étages, en briques, ayant de chaque côté, 4 chambres, citerne, loués $34 par mois.

**14 Entrepôt Iron